



GESTION DE L'ENERGIE EN AGRICULTURE

FIFC

Éléments de contexte :

Dans un contexte d'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre responsables du phénomène du changement climatique, il est primordial de trouver des solutions afin de réduire l'impact des activités agricoles sur le climat.

Objectifs :

Etre capable d'expliquer la problématique de l'énergie en agriculture et l'importance des énergies renouvelables, connaître les dispositifs incitatifs concernés.

Public concerné :

L'ensemble des agents du MAA

Contenu proposé :

- Consommations énergétiques en agriculture
- Techniques, usages et ratios dans l'énergie et les équipements d'économie d'énergie éligibles au PCAE : pré-refroidisseur, isolation, gestion de la ventilation et de l'éclairage...
- Diagnostic de performance énergétique des exploitations agricoles : l'outil de diagnostic, le déroulement de l'étude et le document rendu, l'attestation de réalisation, l'évaluation de l'économie de gaz à effet de serre permise par l'investissement
- La méthanisation
- Techniques des énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse...) éligibles au PCAE.

Intervenants :

Intervenant de la chambre d'agriculture du Rhône

Durée :

1 jour

Nombre de participants maximum :

4 participants

**Responsable pédagogique :
Responsable administratif :**

Nathalie ESTEBANEZ, Responsable pédagogique. Tel 04 72 28 93 15.

Mail nathalie.estebanez@agriculture.gouv.fr

Martine FLUET, Gestionnaire administratif. Tel 04 72 28 93 12.

Mail martine.fluet@agriculture.gouv.fr

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Mail : formco.infoma@agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

121 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères.

Code RenoiRH formation :

NINAGR0010